

**Lettre ouverte des syndicats de bpost pour
le CA de bpost, le CA de BNP et le monde politique.**

**bpost opte pour un nouveau modèle de collaboration
avec BNP Paribas Fortis pour bpost banque !**

Mesdames, Messieurs,

En ce jour de réveillon de Noël, les représentants des travailleurs de bpost prennent acte de la déclaration d'intention de l'Entreprise concernant l'avenir de la filiale bpost banque.

Tout d'abord, une fois de plus, il est révoltant de recevoir cette information par voie de presse. Magnifique cadeau au pied du sapin pour le personnel qui fournit déjà tant d'efforts pour assurer un service maximal à la population en ces temps difficiles... La direction de l'entreprise publique, les financiers de bpost, sont-ils réellement indifférents au bien-être de leur personnel que pour se permettre d'encore dégrader un peu plus la trêve de Noël ? Trêve déjà rendue si triste par la crise du covid mais tant attendue par des milliers de travailleurs. Déjà sur les genoux après avoir tout donné depuis des mois à leur entreprise, « les héros de mars et des fêtes de fin d'année » avaient-ils encore besoin d'un stress supplémentaire à ce moment de l'année ?

Cette annonce soulève à nos yeux une multitude d'interrogations avec deux grands points d'attention :

- Quelles vont-être les conséquences de ce rachat pour le personnel de bpost ?
- Qui va assurer le rôle sociétal qu'assumait bpost banque ? Quelles conséquences pour le citoyen ?

En tant qu'organisations syndicales, au nom des travailleurs de bpost, ce que nous pouvons déjà vous affirmer, c'est que cette annonce ne restera pas sans suite dès la reprise du dialogue social !

En attendant début janvier, concernant **cet accord d'intention non-contraignant**, voici nos positions :

1. Nous n'accepterons pas que cette vente se réalise contre le personnel de bpost !
2. Des garanties fermes pour l'avenir de l'ensemble du personnel Retail et le maintien du réseau physique des bureaux de poste feront partie de nos incontournables pour les négociations d'une future CCT. Au même titre que les investissements garantissant l'avenir des 5 centres de tri industriel, ce point sera indissociable de la conclusion d'un accord-cadre 2021-2022.
3. Le CEO de l'Entreprise doit rapidement nous éclairer sur ce qu'il imagine pouvoir être vendu dans les bureaux de postes à l'avenir. Pourquoi parler de vendre tout et n'importe quoi dans notre réseau et en même temps liquider notre propre banque ?
4. Quelle serait la valeur ajoutée réelle d'un tel accord ? Les revenus accordés à bpost seront-ils suffisants pour garantir la rentabilité de l'activité sur le long terme ?
5. Dans la négative, n'est-ce pas la mort annoncée de l'activité bancaire de proximité en milieu rural ou défavorisé dans un futur proche ?
6. L'Etat, ou autrement dit les partis politiques, est-il prêt à accepter l'abandon total d'une partie fragilisée de la population à l'appétit féroce en dividendes des géants de la finance ?
Avec la probable absorption et disparition à terme de bpost banque, quelle sera la banque qui va s'occuper des personnes à revenu modeste, des personnes frappées d'interdit bancaire, des allocataires sociaux, ...
7. Alors que sur le marché belge et lors des crises financières bpost banque a été relativement stable, sécurisante et qu'elle a résisté seule sans devoir recourir à l'aide de l'Etat, ce profil d'institution bancaire refuge n'est-il plus indispensable dans le monde actuel ?

Messieurs les managers, messieurs les financiers, messieurs les politiciens, consacrez le temps de ces fêtes de fin d'année pour réfléchir à ces questions !

Début janvier, c'est déterminés à utiliser tous les moyens nécessaires pour recevoir des réponses à chacune d'elles que les représentants des 30.000 travailleurs de bpost se présenterons à vous !

Stéphane DAUSSAINT
CSC-Transcom
0479/972187

Paul HERREGODTS
SLFP
0497/541699

Thierry TASSET
CGSP
0489/54 46 27